Intitulé du Poste : Moniteur Educateur Service Accueil de Jour « Couleur de Vie »

IDENTITE DE LA PERSONNE OCCUPANT LE POSTE A CE JOUR

Nom Prénom:

Statut : Non Cadre, type de contrat : CDI/CDI/Intérim

Grille: Convention collective nationale applicable (CCN 66 - Moniteur Educateur)

<u>Etablissement ou service</u>: Service Accueil de Jour «Couleur de Vie », Association Joseph Sauvy, Pôle Handicap et Parcours.

<u>Diplôme</u>: Moniteur Educateur

ETP: 1

1-Présentation du service :

Définition : Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) relève des dispositions réglementaires relatives aux établissements sociaux et médicosociaux.

Il entre dans la catégorie du I-7° de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF) : « Les établissements et les services, y compris les foyers d'accueil médicalisé, qui accueillent des personnes adultes handicapées, quel que soit leur degré de handicap ou leur âge, ou des personnes atteintes de pathologies chroniques, qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale ou bien qui leur assurent un accompagnement médico-social en milieu ouvert ».

Le SAJ « accueille des personnes adultes dont le handicap ne leur permet plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais qui ont une autonomie physique et intellectuelle suffisante pour se livrer à des activités quotidiennes et participer à une animation sociale ».

Le Service d'Accueil de Jour a ouvert ses portes le 3 mai 2010. Il est agréé pour une capacité de 13 places. Il accueille aujourd'hui 15 personnes prioritairement des personnes en situation d'amendement « creton » en provenance des Instituts Médicalisés Educatifs (IME) du Département.

Pour toutes les personnes orientées vers le SAJ, l'admission est soumise à une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, à partir d'une évaluation de la situation de la personne à laquelle différents partenaires peuvent contribuer.

Le service d'accueil de jour est habilité à l'aide sociale.

Selon l'esprit de la circulaire n° DGAS/SD3C/2005/224 du 12/05/2005 relative à l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap, l'accueil de jour constitue également :

- → Une modalité de l'aide aux aidants aux fins de prolonger le maintien à domicile dans de bonnes conditions : relais en cas d'indisponibilité provisoire de la famille, besoin de prise de distance dans une relation permanente, prévention des situations de maltraitance (cohabitation pouvant conduire à des problèmes relationnels) ;
- → Une période de distanciation et de réadaptation pour l'institution accueillant la personne en situation de handicap : prévention des situations de crise, gestion de la pression générée par les situations difficiles, temps de distanciation pour faire évoluer le projet devenu obsolète ;
- → Une modalité d'essai ou d'expérimentation dans l'accompagnement de la personne : faciliter les évolutions et accompagner les changements de prise en charge, stimuler et amener les personnes vers un projet plus ambitieux, observer la personne dans un autre environnement et expérimenter d'autres pratiques ;
- → L'articulation entre deux projets d'accompagnement qui préserve les acquis de la personne en situation de handicap : durant les périodes charnières comme le passage à l'âge adulte, entre les différentes étapes du projet de vie ;
- → Une réponse à certaines situations d'urgence : doit garder un caractère exceptionnel mais être possible et identifiée ;
- → Un lieu d'accueil et d'accompagnement personnalisé favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie fonctionnelle, des capacités intellectuelles, gestuelles et sociales des personnes accueillies ;
- → Un lieu d'expertise, d'évaluation et d'orientation en vue de définir le projet d'accompagnement personnalisé des bénéficiaires.

Missions principales du service :

- → Aider la personne accompagnée à organiser son rythme de vie ;
- → Offrir aux bénéficiaires un accueil convivial et des activités en lien avec les besoins exprimés ou talents ;
- → Développer les capacités d'expression des personnes accueillies en favorisant leur accès à différentes formes de créativité ;
- → Développer les capacités relationnelles des bénéficiaires et leur sociabilité ;
- → Assurer à chaque personne un soutien moral et psychologique quand elle en exprime le hesoin :
- → Assurer au bénéficiaire une vigilance en matière de confort, d'hygiène de santé et de sécurité ;
- → Favoriser l'ouverture du bénéficiaire sur la société et la compréhension de sa place de citoyen.

Positionnement du salarié dans l'organigramme :

Autorité Hiérarchique : Directeur Général, Directeur de Pôle, Directeur de l'établissement, Chef de service

Liens fonctionnels : équipe éducative, équipes des fonctions support.

2-Mission du poste

Activité du poste: Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des bénéficiaires, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Mission générique: Participer à l'accompagnement global de la personne accueillie, hébergement, soutien à la mise au travail, santé, loisirs, dans le respect de ses besoins, ses demandes et aspirations. Maintenir et développer les acquis dans une démarche d'autonomisation en conformité avec le projet d'établissement, ses missions et les référentiels de bonnes pratiques professionnelles.

Missions spécifiques

Auprès du bénéficiaire:

- assumer les missions et tâches liées à la référence éducative,
- travailler au maintien et développement de compétences,
- maintenir un bon niveau de cohésion de groupe,
- veiller au bien-être des bénéficiaires,
- proposer des activités éducatives individuelles ou de groupes basées sur l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- participer à des activités de médiation éducative,
- aider à la relation pour un bien vivre ensemble,
- accompagner les bénéficiaires dans les enjeux de leur vie affective et sociale.

Dans le travail de production collective :

- prendre une part active dans la production d'analyse collective, participation active à l'élaboration des Projets d'Accompagnement Personnalisés,
- accompagner des méthodologies de projets, constats, diagnostics, problématiques, hypothèses de travail, plan d'action et évaluation,
- contribuer à la participation et au pouvoir d'agir des bénéficiaires, analyser et gérer en équipe pluridisciplinaire les situations conflictuelles des bénéficiaires,
- Participer à la production d'informations sur le logiciel collaboratif Ogirys,
- Tuteurer les nouveaux et futurs professionnels.

Intérêt et contrainte du poste :

Intérêt :

- grande autonomie,
- diversité dans la palette des missions (accompagnement globale de la personne),
- stimulations liées au travail en équipe.

Contraintes:

- Nécessité d'être titulaire du permis B
- Participation aux transports des bénéficiaires selon les trajets et horaires convenus.

Champs d'autonomie et de responsabilité :

Il est attendu un niveau de compétence et de discernement qui amène le moniteur éducateur à prendre des décisions seul ou en collaboration avec les autres membres de l'équipe dans le cadre des prérogatives des missions confiées.

Il doit être en capacité de prendre des initiatives.

Dans tous les cas le moniteur éducateur a le devoir de rendre des comptes et de donner du sens aux décisions prises.

Champs des relations:

En interne : Equipe de direction, personnel éducatif, administratif et des services techniques.

En externe : bénéficiaires, Familles, Partenaires, Prestataires, mandataires judiciaires et environnement aidant.

Compétences requises pour le poste

- Savoir, connaissances théoriques et pratiques :

- bon niveau d'expertise et connaissances des pathologies et besoins du public,
- bonnes capacités dans l'accompagnement et le suivi de projets éducatifs,
- bonne compréhension des dynamiques de travail en équipe,

- bonne connaissance du cadre législatif, du territoire et de l'environnement institutionnel et partenarial.

- Savoir faire, technique et méthodologique :

- aisance relationnelle, capacité à construire une relation sécure avec le bénéficiaire et son environnement,
 - connaissance des outils d'accompagnement de démarche de méthodologie de projet,
- savoir produire et transmettre de l'information. Savoir utiliser le logiciel collaboratif Ogirys,
 - Capacité à représenter le service auprès des familles, prestataires et partenaires.

- Savoir être (comportement sociaux et professionnels, aptitudes relationnelles et communication):

- avoir le sens de l'organisation et de la gestion des priorités,
- savoir faire preuve de polyvalence, de réactivité, de méthode et de rigueur,
- diplomatie et aptitudes relationnelles et sens du travail en équipe,
- discrétion absolue et confidentialité des informations traitées,
- savoir anticiper et faire preuve d'initiatives,
- bonne présentation,
- compréhension des circonstances et intelligence des situations,
- faire preuve d'autonomie et de sens des responsabilités, tout en rendant compte des actions en cours,
- savoir incarner la mission dans une dimension éthique au regard des valeurs de l'association Sauvy.
- Date de prise de fonctions : 1 er septembre 2021
- Date de la dernière mise à jour : 1 er juin 2021
- Date de notification au salarié :